

1240

14 JUILLET 1943

390

E 2001 (D) 1968/74/13

*Notice du Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*¹

Berne, 14 juillet 1943

Le Ministre de Grande-Bretagne vient me voir à 11 heures. Il m'expose que M. Eden lui a demandé son avis sur le cas suivant:

Il y aurait en Italie 4 à 5000 réfugiés, internés, tchécoslovaques, polonais, surtout juifs bien entendu, qui risqueraient la déportation. Est-ce que la Suisse pourrait les accueillir?

Je réponds à M. Norton qu'il faut d'abord que je prenne certains contacts avec un ou deux de mes collègues, avec quelques administrations, ne serait-ce que pour la question nourriture, puisque le Gouvernement de Londres nous adresse des navicerts à chaque courrier. Nous n'avons pas fait de très bonnes expériences avec nos réfugiés, notamment les juifs qui veulent toujours s'occuper de politique ou d'affaires. Mais peut-être pour les enfants ... Il doit voir que c'est une de mes préoccupations constantes les enfants, la jeunesse.

Sur quoi, il réplique que lui-même a déjà donné préalablement à Londres l'avis qu'il y aurait probablement des difficultés pour la Suisse à accueillir autant de réfugiés, mais que peut-être pour les enfants ...

Bref, il est entendu que je ferai quelques sondages et que je lui donnerai une détermination.

Si jamais elle ne devait pas être complètement négative, il envisage que les Etats-Unis et l'Angleterre demanderaient à l'Italie, par notre intermédiaire puisque nous sommes puissance protectrice, de laisser sortir ces réfugiés.

1. *Celui-ci a ajouté à la main, dans la marge*: A M. Bonna avec un double pour M. de Haller. Examiner, *officieusement et discrètement*, le problème avec lui et, s'il y a lieu, la Div. de Police du Dépt. de J. et P., puis me faire rapport. Après nous verrons. 14.7.43.

Cf. aussi E 2809/1/3.